

ECOFORMATION 84

NOS OFFRES DE FORMATION



Siège social : 17 lotissement la montagnière 84120 Pertuis
Tél : 06.81.70.80.19
Email : ecoformation84@aol.com

Code APE : 9499Z
SIRET N° : 50786473400011
N° DE DECLARATION D'ACTIVITE A LA PREFECTURE : 93840309084

Notre situation géographique

Nous nous trouvons à Pertuis, dans le Vaucluse. Nous nous déplaçons partout en France, chez nos clients. Les formations inter-entreprises se déroulent à Aix-en-Provence ou Pertuis.

Notre vocation

A travers nos interventions, nous souhaitons :

Former et Sensibiliser pour une meilleure compréhension
des problèmes liés aux activités humaines.

Engager une réflexion sur les mesures de sauvegarde
et de valorisation de notre environnement.

Nos domaines de compétences

- La responsabilité sociétale des organisations
- Le développement durable
- L'écocitoyenneté
- Nature, écologie, biodiversité
- Ressources naturelles et problématiques : *énergie, air et eau*
- Le milieu urbain : **transports, déchets**

Notre ancrage territorial

- **Sensibilisation de publics très différents : professionnels, grand public, enfants, adolescents,..**

Notre polyvalence en terme de publics nous oblige à nous réadapter au niveau du public, à leurs difficultés sociales et environnementales. Notre vocabulaire est sans cesse en évolution.

- **Formations : scientifiques, pédagogiques, sciences humaines**

La formation initiale de nos formateurs leur permet d'être polyvalent et à l'écoute des stagiaires et du commanditaire de la formation. Elle repose sur des bases scientifiques environnementales, sur des méthodes pédagogiques adaptées aux publics et sur les principes des sciences humaines.

- **Spécialisation au développement durable**

Notre équipe s'est formée, a acquis des compétences. Aujourd'hui, ce sont des spécialistes compétents, passionnés assurant une formation de qualité.

- **Phase d'audit préalable à toute formation**

La phase de préparation dit audit auprès de vos services nous permet d'appuyer le contenu de nos formations sur le contexte de l'entreprise.

- **Des formations sur mesure**

Nous préparons le projet de formation avec vous. Par conséquent, il s'adapte aux besoins des salariés et de votre direction.

Nos intervenants

- **Corine flesia** - coordinatrice de projets et formatrice au développement durable

Nos actions d'intervention

Les formations intra ou inter-entreprises pour un développement durable

Leurs objectifs :

Former et informer sur le développement durable les salariés des entreprises et des collectivités territoriales.

Aider les collectivités territoriales et les entreprises à mettre en place des programmes de sensibilisation de leurs salariés en matière d'environnement, en particulier dans le domaine des modes de déplacements (PDE).

Apporter des connaissances sur le concept de « développement durable »

Réfléchir sur les actions à mettre en œuvre dans le fonctionnement des services en matière de gestion des déchets, de maîtrise de l'énergie, des transports, de la consommation d'eau, des pollutions de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des locaux...

Mettre en place et/ou poursuivre un projet environnemental en cohérence avec les problématiques de l'établissement (économie d'énergie et de l'eau, gestion des déchets, réduction du bruit).

Donner des pistes de travail pour continuer les projets existants ou en créer de nouveau.

Un plus ... des formations individuelles

Le nombre de personnes à la recherche de formations en environnement courtes et adaptées à leurs besoins, ne cessent d'augmenter.

Leurs objectifs :

Répondre par une formation adaptée aux besoins individuels des stagiaires.

Réaliser avec le stagiaire un parcours individualisé qui répond à ses attentes dans le domaine de compétences à acquérir qu'il aura choisi .

Des formations à distance

La plupart de nos formations sont accessibles à distance à partir de notre plateforme de formation.

La sensibilisation du grand public

Les objectifs :

Impliquer et faire participer les habitants de tout âge à l'amélioration de leur cadre de vie par la découverte du milieu urbain et/ou naturel souvent mal connu du public

Appréhender les problématiques du thème choisi.

Apprendre des gestes éco-citoyens.

Donner goût aux familles de découvrir notre patrimoine naturel.

Information aux métiers et formations liés au développement durable

Objectif :

Répondre aux attentes du public en matière d'information sur les métiers et les formations liés à l'environnement.

Sous la forme de :

- conférences présentant les filières de formation mises en place actuellement et les débouchés professionnels, les « nouveaux métiers en particulier »
- échanges sur les attentes du public : questions-réponses sur les formations et les métiers.
- participation à des manifestations sur l'emploi, l'insertion et la formation initiale ou continue : forum, tenue de stand,...
- conseils et suivi individuel de jeunes diplômés dans leur orientation professionnelle dans le domaine de l'environnement, en partenariat avec des structures d'insertion.

Conseil et accompagnement de projets

Aide au montage de projets auprès d'enfants et d'adultes, en milieu scolaire, extrascolaire, entreprises, collectivités territoriales.

NOS PUBLICS : QUI PEUT SE FORMER POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE ?

LES MEMBRES DE LA DIRECTION

Les dirigeants sont des moteurs de motivation auprès des salariés d'une société ou d'une collectivité. Ils sont donc les acteurs de l'application de la loi sur les nouvelles régulations économiques. Le service de formation est alors tenu de proposer des journées de sensibilisation adaptées aux problématiques environnementales de l'entreprise. Le contenu des interventions fera l'objet de connaissances théoriques et pratiques spécifiques à l'entreprise ainsi que la tenue d'une réflexion entre cadres sur les actions à mener.

LES SALARIES

Des journées de formation sont proposées aux salariés volontaires, l'obligation ne permettant pas une implication à long terme. Elles ont pour objectif de mener un travail autour des gestes faciles à mettre en place dans leur activité professionnelle et dans la vie de tous les jours.

LES CHARGES DE COMMUNICATION

Des journées de sensibilisation sont proposées aux chargés de communication qui comme les cadres sont des relais importants : l'objectif est de réaliser des produits de communication (affiches, courriers...) efficaces afin de sensibiliser plus largement les salariés sur les gestes à avoir sur le lieu de travail, comme le sont les consignes de sécurité aujourd'hui.

Direction des ressources humaines, clients, fournisseurs, partenaires institutionnels, associatifs, syndicats... TOUTES LES PARTIES PRENANTES DE L'ORGANISATION

Toutes ces formations ont pour but d'apporter des connaissances sur le concept souvent abstrait de « développement durable » et de réfléchir sur les actions à mettre en œuvre dans le fonctionnement des services en matière de gestion des déchets, de maîtrise de l'énergie, des transports, de la consommation d'eau, des pollutions de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des locaux... Il est évident que toute formation sera mise en place en collaboration étroite avec les services des entreprises afin de mieux cibler les attentes et celles des salariés.

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les formations peuvent être modulaires. Elles se déroulent en extérieur ou sur les sites du commanditaire, notre structure n'étant pas centre d'accueil. Le support de base de ces modules est le contexte professionnel des salariés.

UNE DÉMARCHE ADAPTÉE

1. Recueil des attentes des stagiaires : au préalable de chaque module, un questionnaire sera à compléter et à renvoyer afin de cibler au mieux les attentes des stagiaires sur le thème du module.
2. Présentation du programme de formation lors de notre rencontre, à chaque module.
3. Apport théorique
4. Identification des problématiques
5. Trouver des solutions
6. Pratique en extérieur : Une sortie sur le terrain d'une demi-journée ou d'une journée sera envisagée (selon les moyens financiers du partenaire) afin de mettre le stagiaire dans une situation proche de la réalité professionnelle.
7. Un travail d'intersession basé sur le contexte professionnel : difficultés rencontrées, publics difficiles, manque de connaissance...
8. Une évaluation tout au long de la formation sous forme de temps de régulation afin d'ajuster au mieux le programme en fonction de l'évolution des besoins des stagiaires.

LES OBJECTIFS VISÉS

La démarche pédagogique utilisée permettra à chaque stagiaire de développer lors de la formation une capacité :

- d'autonomie,
- de responsabilisation,
- de coopération à partir d'un travail en équipe, une concertation et un échange, co-animation,
- de communiquer et de s'adapter en fonction du public,
- de s'appuyer sur des situations spécifiques en relation avec leur réalité professionnelle,
- d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
-

NOTRE MÉTHODOLOGIE

La démarche générale des modules est basée sur la pédagogie de l'alternance associant les activités suivantes :

- une séance introductive pour faire émerger un questionnement et des problématiques.
- des ateliers thématiques :
 - théoriques où seront étudiées connaissances et méthodologie.
 - pratiques où seront développées : études de cas, mises en situation, co-animation
 - préparation des activités et création d'outils pédagogiques pour tout public avec test auprès de leurs collaborateurs.
- des temps de travail
 - en petits groupes pour rechercher des solutions et élaborer des animations sur le thème du module à partir des problématiques révélées.

individuels pour faire un retour sur soi et son métier, des recherches documentaires collectifs dont le but est la réflexion, les débats, l'expérimentation et l'évaluation des mises en situation par chaque groupe de travail.

- un travail sur l'intégration des acquis du stage dans les contextes professionnels.

L'APPLICATION SUR LE TERRAIN

En salle, nous développerons les bases, l'apport théorique.

Sur le terrain dans son contexte professionnelle, le stagiaire appliquera, pratiquera ces bases par des mises en situation concrètes.

Il utilisera les outils préparés ou ses propres connaissances pour les appliquer au mieux à uen situation donnée.

Ce sera un moyen de réinvestir à chaque session les acquis précédents.

L'EVALUATION DE LA FORMATION

- Prise de connaissance des objectifs de chacun sous forme de questionnaire
- Régulation après chaque journée de formation afin d'ajuster le contenu et le rythme
- Bilan individuel au terme de chaque module
- Bilan général sur l'ensemble de la formation sous forme de questionnaire

LES SUPPPORTS MIS À DISPOSITION

De nombreux supports seront utilisés afin d'aider à l'apprentissage des notions :

- des diapositives,
- des transparents,
- des documents explicatifs,
- des livres,
- différentes revues anciennes et récentes,
- des CD-Rom,
- des affiches,
- des jeux.

Il sera remis par mail au format pdf, à la fin de chaque module aux stagiaires un document succinct sur le programme suivi du module.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de la société :
Service :
Adresse :
.....
.....

Nom et prénom :
Adresse :
.....
.....

Téléphone :
Mail :

Fax :

Formation(s) choisie(s) :

.....

Types de publics concernés :

Nombre de personnes :

Attentes particulières :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

« COMMENT CONCRÉTISER LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES COLLECTIVITÉS ? »

Durée : 1 journée

Public : cadres de la fonction publique

PROGRAMME

OBJECTIF GENERAL

Avoir une vue d'ensemble sur la réalité du développement durable aujourd'hui et la nécessité pour les collectivités de se doter de mesures aptes à répondre au quotidien aux préoccupations de leurs concitoyens concernant cette problématique.

OBJECTIFS

- Comprendre le concept de développement durable et ses implications.
- Acquérir les bonnes pratiques pour mettre en œuvre les exigences du DD
- Réfléchir sur la conduite à tenir en matière de protection de l'environnement sur son lieu de travail
- Gérer au mieux les achats publics
- Comprendre la notion d'empreinte écologique.
- Mener une réflexion individuelle et collective sur des exemples précis de gestes quotidiens dont la répercussion produit des impacts sur l'environnement.

PROGRAMME

- Concept du développement durable : origines et enjeux
- Exemples de démarches "durables" en collectivité
- Application par une mise en situation de la gestion durable d'une collectivité à partir d'un outil participatif

- Présentation de la notion d'empreinte écologique/bilan carbone
- Présentation de calculateurs disponibles sur le Net qui permettront aux participants de créer des outils adaptés à leur collectivité à la suite de la formation
- Détermination des actions à mettre en place dans les différents services de votre collectivités
- Rédaction d'un plan d'action

- Présentation des produits durables, Eco-labels, normes...

L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES COLLECTIVITES

PUBLIC : chargé de mission, de projets, responsables de service

DURÉE : 1 jour

OBJECTIFS :

Définir les notions d'environnement urbain et de Développement Durable, leurs évolutions dans les politiques publiques et les collectivités

Connaître l'historique, les principes et enjeux des deux notions

Analyser la stratégie nationale de Développement Durable et la Charte d'Environnement et leurs applications actuelles

Elaborer une stratégie de développement durable

PROGRAMME

Première journée :

- Notion de base sur les écosystèmes et définitions
- Historique, principes, enjeux, évolution des concepts et politiques
- La Stratégie Nationale de Développement Durable, la Charte d'Environnement
- Les principaux acteurs et politiques menées dans le domaine du Développement Durable (charte d'écologie urbaine, Agenda 21, Haute Qualité Environnementale...)

Deuxième journée :

- Les appels à projets du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD)
- Présentation d'exemples de collectivités engagées dans des approches ou démarches globales
- Mise en situation des participants à partir d'un projet concret

FORMATION COLLECTIVITÉS S'INITIER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : DU CONCEPT À LA MISE EN OEUVRE

Durée : 2 jours

Public : Agents des collectivités en charge de projets Développement Durable et Agenda 21

OBJECTIF GENERAL

Avoir une vue d'ensemble sur la réalité du développement durable aujourd'hui et la nécessité pour les collectivités de se doter de mesures aptes à répondre au quotidien aux préoccupations de leurs concitoyens concernant cette problématique.

OBJECTIFS

Comprendre le concept de développement durable et ses implications, ses enjeux

Comprendre ce qu'est un Agenda 21 et quels sont ses objectifs.

Apprendre et s'approprier la méthodologie pour la définition et la mise en place d'un agenda 21.

PROGRAMME

Première journée :

Présentation

Représentations du concept de développement durable

Etat des lieux des connaissances en terme de développement durable

Concept du développement durable : origines et enjeux

Etat des lieux en matière d'actions « durables » dans les collectivités locales

Exemples de démarches "durables" dans les collectivités

Acteurs du développement durable

Différents aspects de la mise en œuvre du concept : aspects juridiques, organisationnels, financiers

Politiques européennes de mise en œuvre de développement durable

Evaluation de son impact écologique : utilisation de 2 outils de sensibilisation (bilan carbone et empreinte écologique)

Qu'est-ce-qu'un Agenda 21 ?

Les objectifs de l'Agenda 21

Les acteurs concernés par l'Agenda 21

La méthodologie de l'Agenda 21 : les différentes étapes

Etape du diagnostic du territoire en déterminant ses atouts, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces

Que va-t-on pouvoir faire et que va-t-il falloir éviter?

Elaboration d'outils de diagnostic adaptés au territoire : questionnaires, enquêtes, réunions publiques ou ateliers.

Evaluation de la première journée de formation

Deuxième journée :

Définition des axes stratégiques d'un agenda 21 local

Définition et mise en œuvre du programme d'actions

Analyse des problématiques du territoire en collaboration avec les acteurs locaux et définition des

orientations de la démarche de développement durable

Réalisation d'un plan d'action hiérarchisé

Types d'actions et calendrier (court, moyen, ou long terme) et les actions à traiter en priorité, thème par thème.

Principe de la phase évaluation

Elabore une démarche d'évaluation adaptée à son projet

Réalisation d'un plan de communication par les participants

Idées de supports de communication, notamment pour l'information des citoyens et leur sensibilisation au développement durable

Evaluation

Chaque étape de la formation sera accompagnée d'exemples et d'études de cas.

FORMATION COLLECTIVITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA MISE EN OEUVRE D'UN AGENDA 21

Durée : 3 jours

Public :

aux agents des collectivités ayant à participer à l'élaboration d'un agenda 21
aux responsables des services technique, environnemental, économique et social.

OBJECTIF GENERAL

Avoir une vue d'ensemble sur la réalité du développement durable aujourd'hui et la nécessité pour les collectivités de se doter de mesures aptes à répondre au quotidien aux préoccupations de leurs concitoyens concernant cette problématique.

OBJECTIFS

Comprendre le concept de développement durable et ses implications, ses enjeux

Comprendre ce qu'est un Agenda 21 et quels sont ses objectifs.

Apprendre et s'approprier la méthodologie pour la définition et la mise en place d'un agenda 21.

Comprendre la mise en oeuvre d'un plan climat territorial

PROGRAMME

Première journée :

Représentations du concept de développement durable

Etat des lieux des connaissances en terme de développement durablement

Concept du développement durable : origines et enjeux

Etat des lieux d'actions durables dans sa collectivité

Exemples de démarches durables dans les collectivités

Evaluation de son impact écologique : utilisation de 2 outils de sensibilisation (bilan carbone et empreinte écologique)

Définition des principes d'actions liées au développement durable : participation, prévention, précaution, responsabilité

Acteurs du développement durable

Différents aspects de la mise en œuvre du concept : aspects juridiques, organisationnels, financiers

Politiques européennes de mise en œuvre de développement durable

Deuxième journée :

Qu'est-ce-qu'un Agenda 21 ?

Les objectifs de l'Agenda 21: cadre de référence du ministère du développement durable

Etat des lieux des agendas 21 locaux

Etude de cas : analyse d'agendas 21 locaux

Difficultés rencontrées et solutions envisagées

Les acteurs concernés par l'Agenda 21

La méthodologie de l'Agenda 21 : les différentes étapes

Etape du diagnostic du territoire en déterminant ses atouts, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces

Que va-t-on pouvoir faire et que va-t-il falloir éviter?

Utilisation d'outils de diagnostic adaptés au territoire : questionnaires, enquêtes, réunions

publiques ou ateliers.
Mise en commun et synthèse

Troisième journée :

Etude de cas : repérer les différentes étapes d'un agenda 21 dans 2 exemples concrets

Mise en commun

Discussion brainstorming : pourquoi mobiliser les acteurs ?

Qui et comment ?

Mise en commun

Sensibilisation et ses outils

Formation interne et ses outils

Intégration aux systèmes de management et ses outils

Outils de concertation

Qu'est-ce qu'un plan climat territorial ?

Enjeux, objectifs, éléments fondamentaux

Domaines d'action et acteurs

Facteurs clés de la réussite

Dispositifs d'accompagnement

Chaque étape de la formation sera accompagnée d'exemples et d'études de cas.